

Une occasion manquée.

Les foires de Baziège à la fin du XIX^o siècle.

(Pierre FABRE)

1° En 1863, Baziège qui avait le cinquième des habitants du canton payait le tiers des impôts du même canton. Ceci montre la prédominance économique de Baziège sur les autres communes du canton. Elle la devait à ses nombreux commerces, son marché du samedi, ses transactions céréalières, et ses foires. De son côté, la commune de Montgiscard, forte de son pouvoir administratif, en tant que chef lieu de canton, va essayer de grignoter à son profit un peu de cette puissance économique qui lui fait défaut. D'où une rivalité qui va durer près d'un siècle. Or comment garder la clientèle de sa population et attirer celle des communes environnantes si ce n'est en créant des marchés et des foires?

2° En avril 1852, la Commune de Montgiscard demande la création d'un marché hebdomadaire. Le Conseil Municipal de Baziège souligne que Montgiscard possède déjà une foire chaque mois. D'autre part, il énonce des motifs plus moraux : *« les jours de marché sont à la naissance de jours perdus pour le travail attendu que les habitués, attirés en partie plutôt par oisiveté qu'appelés pour affaires, achèvent en général cette dite journée dans les cafés et les cabarets et consomment un temps extrêmement précieux pour l'agriculture sans encore tenir compte (ce qui est pourtant à considérer) des dépenses qui en sont les suites et qui entraînent souvent la ruine et toujours la gêne de plusieurs familles ... et il en résulte la perturbation pour la société¹ »* .

¹ La période de « l'ordre moral » instaurée par le gouvernement Mac-Mahon (1873-1876) paraît avoir laissé des traces dans les mentalités des édiles baziégeois de l'époque.

Nom donné à la politique conservatrice et cléricale définie par le duc de Broglie le 26 mai 1873 après la chute de Thiers et l'élection de Mac-Mahon.

Cette politique s'appuyait sur l'Église et avait pour but de préparer les esprits à la restauration monarchique. Mac-Mahon en fut comme l'incarnation. Les fonctionnaires républicains furent destitués, le buste de la République retiré des mairies, les honneurs militaires refusés aux obsèques non religieuses. Après l'échec de la Restauration, afin de prolonger le provisoire, la loi du septennat prorogea les pouvoirs de Mac-Mahon (novembre 1873) ; la loi de juillet 1875 sur l'enseignement supérieur permit la création de facultés catholiques. Malgré la victoire républicaine aux élections de février 1876, le ministère de centre gauche Dufaure reprit la politique d'ordre moral, que Mac-

3° En mai 1897, le Conseil Municipal décide de la création d'une foire le premier samedi de chaque mois et l'établissement d'un champ de foire. Le village, étant trop à l'étroit entre le chemin de fer de Bordeaux à Cette² et le ruisseau mère des Espaces, n'a ni place publique, ni promenade répondant aux besoins et aux légitimes désirs de ses habitants et qu'en outre, même sans l'établissement des foires, la création d'une place ou d'une promenade s'impose impérieusement pour l'assainissement, le dégagement et l'embellissement de la ville.



Coin du foirail, lors d'une foire.

4° Le conseil municipal va essayer de promouvoir ces foires. En avril 1899, le Ministère de l'agriculture décide qu'un concours spécial d'animaux de la race ovine Lauragaise se tiendrait en 1899 dans le département de la Haute Garonne. Baziège a été désignée comme devant être le siège de ce concours. La date est fixée au premier samedi du mois de septembre. Un concours de génisses grasses est organisé lors de la foire

Mahon accentua après le 16 mai 1877, mais elle ne survécut pas au succès des républicains aux élections d'octobre 1877.

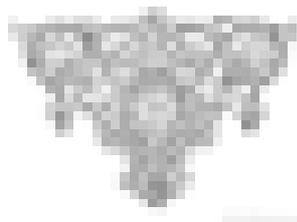
² L'orthographe CETTE du nom de la ville rappelle la dénomination latine "insula ceta" qui signifiait: île poissonneuse. L'orthographe actuelle, Sète, serait un héritage du phénicien SETTIM qui désigne une hauteur boisée. Ce nom a été fixé par une ordonnance du 20 Janvier 1928, consacrant l'influence phénicienne."

du 7 juillet 1900. En janvier 1901, un concours de bœufs gras sera primé par une somme de 150 francs. Le 10 novembre 1901, la municipalité demande à l'administration des postes et télégraphes que le bureau de poste reste ouvert : « *le samedi des jours de marché et foire de midi à deux heures car c'est le moment où les transactions sont les plus importantes, que les affaires battent leur plein.* »



Foire aux bestiaux, le long du foirail.³

Il semblerait que ces foires n'aient jamais tenu leurs promesses. La concurrence de celles de Villefranche et de Caraman était trop difficile à soutenir surtout en ce qui concerne les bovins.



³ Tout au fond du foirail, une éolienne était chargée de remonter l'eau d'un puits (qui existe toujours) afin d'alimenter « l'usine » de production de gaz acétylène qui assurait l'éclairage public et privé (sous forme d'abonnements) du village. C'était avant l'arrivée de la fée électricité (1919-1920). Un lavoir public y sera, par la suite, installé.